

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17170417

MONITEUR BELGE

28-11-2017

DEUTSCHES STAATSBLAD

Tribunal de Commerce du Hainaut
- Division Charleroi -

ENTRÉ LE 13 NOV. 2017

Le Greffier

N° d'entreprise : **0477 954 038**

Dénomination

(en entier) : **AMI METALS EUROPE**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue Louis Bleriot 23, 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : Nomination gérants

Extrait des décisions écrites des associés du 29 septembre 2017:

Les associés ont décidé de nommer les personnes suivantes comme gérants de la Société :

- Monsieur Gregg James Mollins;
- Madame Karla Renee Lewis;
- Monsieur William Arthur Smith II;
- Monsieur William Kenneth Sales Jr;
- Madame Kimberly May Hayes;
- Monsieur Bernard Willard Rees.

Ils sont nommés avec effet immédiat et pour une durée indéterminée. Leurs mandats sont non rémunérés.

Monsieur Scott Alan Smith reste également en fonction comme gérant.

Conformément aux statuts, chaque gérant peut valablement représenter la Société vis-à-vis des tiers.

Les associés ont également constaté que les personnes suivantes ont erronément été enregistrées dans la rubrique « Fonctions » de l'immatriculation de la Société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises :

- BDO Reviseurs d'Entreprises SCRL, qui est l'ancien commissaire de la Société ;
- Monsieur Michel Tefnin, qui était le représentant permanent dudit commissaire.

Il sera demandé de radier l'enregistrement de ces personnes.

Scott A. Smith
Gérant

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 05/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).